

Le moine et le miles exaltés par l'humilité du Crucifié : à propos de deux miracles racontés au XIe siècle

In: Revue belge de philologie et d'histoire. Tome 77 fasc. 4, 1999. Histoire medievale, moderne et contemporaine - Middeleeuwse, moderne en hedendaagse geschiedenis. pp. 831-842.

Citer ce document / Cite this document :

Sansterre Jean-Marie. Le moine et le miles exaltés par l'humilité du Crucifié : à propos de deux miracles racontés au XIe siècle. In: Revue belge de philologie et d'histoire. Tome 77 fasc. 4, 1999. Histoire medievale, moderne et contemporaine - Middeleeuwse, moderne en hedendaagse geschiedenis. pp. 831-842.

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rbph_0035-0818_1999_num_77_4_4391

ARTICLES ET MÉLANGES

ARTIKELN EN MENGELINGEN

Le moine et le *miles* exaltés par l'humilité du Crucifié : à propos de deux miracles racontés au XI^e siècle*

JEAN-MARIE SANSTERRE
Université Libre de Bruxelles

Une quinzaine d'années après la destruction des bâtiments de l'abbaye de Fleury-sur-Loire par un incendie en 1026, un moine du monastère se souvenait avec émotion de la procession qui emmena dans l'une des deux églises reconstruites l'*insignis operis crucifixum* réalisé par un artiste venu de Lombardie : « revêtus de vêtements blancs, nous formons une procession avec un concours de fidèles des deux sexes, et il n'est pas possible d'exprimer quels flots de larmes l'affection a arrachés à des esprits pleins de piété »¹. Bel exemple, au reste bien connu, de la dévotion envers le crucifix alors en plein essor, et en particulier de la vénération de ces images monumentales qui, apparues à l'époque carolingienne ou peut-être même plus tôt, se multiplièrent dans la seconde moitié du X^e et au XI^e siècle². Plusieurs récits de miracles

* Comme à l'accoutumée, j'ai fait vivre à Alain Dierkens mes affres de la page blanche et ma joie de voir le sujet se décanter peu à peu. Je profite d'une publication dans sa revue pour le remercier d'une attention toujours aussi amicale... et patiente.

1. ANDRÉ DE FLEURY, *Vita Gauzlini abbatis Floriacensis monasterii*, 65, éd.-trad. R.-H. BAUTHIER et G. LABORY, Paris, 1969 (SOURCES D'HISTOIRE MÉDIÉVALE), p. 132-133, avec le commentaire *ibid.*, n. 2.
2. Sans multiplier la bibliographie sur ce fait souvent observé, mais qui nécessite encore une étude d'ensemble centrée sur les pratiques liturgiques et dévotionnelles, je signale la thèse, toujours indispensable pour les X^e-XI^e siècles, de R. HAUSHERR, *Der Tote Christus am Kreuz. Zur Ikonographie des Gerokreuzes*, Diss. Bonn, 1963 ; celle de M.-Chr. SEPIÈRE, *L'image d'un Dieu souffrant (IX^e-X^e siècle). Aux origines du crucifix*, Paris, 1994 (CERF. HISTOIRE) ; et un récent ouvrage collectif, E. BRIVIO, éd., *Il Crocifisso di Ariberto. Un mistero millenario intorno al simbolo della cristianità*, Milan, 1997. On lira aussi les brèves, mais importantes remarques de D. IOGNA-PRAT, *Ordonner et exclure. Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam, 1000-1150*, Paris, 1998 (COLLECTION HISTORIQUE AUBIER), p. 191-194. En ce qui concerne l'existence de grands crucifix en trois dimensions à l'époque carolingienne, sinon dès le VII^e ou la première moitié du VIII^e siècle, les vues de Chr. BEUTLER, *Bildwerke zwischen Antike und Mittelalter. Unbekannte Skulpturen aus der Zeit Karls des*

reflètent les progrès de cette dévotion. J'ai déjà eu l'occasion d'en évoquer certains dans des études précédentes³. Je voudrais m'arrêter ici à deux histoires racontées au XI^e siècle où l'on voit le Crucifié s'incliner d'une part devant un saint moine, d'autre part devant un noble laïc. La seconde est à l'origine du célèbre *exemplum* du chevalier miséricordieux. Je ne la suivrai toutefois pas dans les recueils d'*exempla* qui fleurirent à partir du XIII^e siècle⁴. L'analyse de ses deux versions primitives suffira pour mon propos.

Le récit relatif au saint moine figure dans la Vie « sans doute fort légendaire » de saint Hugues, moine de Saint-Savin-sur-Gartempe, puis de Saint-Martin d'Autun, et enfin prévôt d'Anzy-le-Duc († vers 925)⁵. Un chapitre de cette œuvre anonyme de la première moitié (?) du XI^e siècle est consacré à un grand ami d'Hugues, le pieux Odon qui vécut lui aussi à Saint-Martin d'Autun où est situé le miracle en question.

Après les matines, Odon avait coutume de rester dans l'église abbatiale pour prier en demandant avec des larmes et des gémissements de componction le pardon de ses péchés et de ceux d'autrui. Un jour, il vint comme d'habitude *ante signum salutaris crucis ipsiusque Salvatoris imaginis* dressé dignement au milieu du monastère. Alors que, les mains étendues, l'esprit plein de joie, il dirigeait les yeux vers le ciel, des moines qui l'avaient suivi le virent élevé en l'air à quelque trois brasses du sol et rester ainsi immobile, dans l'allégresse, pendant une heure. Cette même heure, ils virent l'image du Christ s'incliner humblement devant lui : *ipsa Jesu Christi Domini ac Salvatoris icona, cruci*

Grossen, Düsseldorf, 1964, surtout p. 27-29, basées sur des textes de valeur inégale, semblent confirmées par les analyses récentes de deux crucifix conservés l'un à Mayence, l'autre à Borgo San Sepolcro, cf. ID., « Der Kruzifixus des Bonifatius », dans R. BERNDT, éd., *Das frankfurter Konzil von 794. Kristallisationspunkt karolingischer Kultur*, Mayence, 1997, II, p. 549-553 (QUELLEN UND ABHANDLUNGEN ZUR MITTELRHEINISCHEN KIRCHENGESCHICHTE, 80), avec les photographies p. 1033-1035 ; A. M. MAETZKE, éd., *Il Volto Santo di Sansepolcro. Un grande capolavoro medievale rivelato dal restauro*, Arezzo, 1994 ; M. C. FERRARI, « *Imago visibilis Christi. Le Volto Santo de Lucques et les images authentiques au Moyen Âge* », dans *Micrologus*, 6, 1998, p. 29-42 (p. 32-33).

3. J.-M. SANSTERRE, « Attitudes occidentales à l'égard des miracles d'images dans le Haut Moyen Âge », dans *Annales HSS*, 53, n° 6, novembre-décembre 1998, p. 1219-1241 (p. 1219-1220 et 1230-1231) ; ID., « L'image blessée, l'image souffrante : quelques récits de miracles entre Orient et Occident (VI^e-XII^e siècle) », dans ID. et J.-Cl. SCHMITT, éd., *Les images dans les sociétés médiévales : pour une histoire comparée*, Bruxelles-Rome, 1999 (dans *Bulletin de l'Institut historique belge de Rome*, 69), p. 113-130 (p. 125-127). Cf. aussi le bel article de J.-Cl. SCHMITT, « Translation d'image et transfert de pouvoir. Le crucifix de pierre de Waltham (Angleterre, XI^e-XIII^e siècle) », in *ibid.*, p. 245-264.
4. Fr. C. TUBACH, *Index exemplorum. A Handbook of Medieval Religious Tales*, Helsinki, 1969 (FF COMMUNICATIONS, 204), p. 110, n° 1375 ; M.-A. POLO DE BEAULIEU, *La Scala Coeli de Jean Gobi*, Paris, 1991 (SOURCES D'HISTOIRE MÉDIÉVALE), p. 473 et 701, n° 716. Voir *infra*, n. 53, pour Césaire de Heisterbach.
5. Sur ce saint et sa *Vita*, cf. R. VAN DOREN, s.v., dans *Bibliotheca sanctorum*, 12, 1969, col. 748-749 ; G. MICHIELS, s.v., dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, 25, 1995, col. 187-188 ; D. IOGNA-PRAT, « La geste des origines dans l'historiographie clunienne des XI^e-XII^e siècles », dans *Revue bénédictine*, 102, 1992, p. 135-191 (p. 146-150).

affixa, visa est ab ipsis speculantibus contra eundem virum Dei sese humiliter inclinare. L'abbé et les autres moines qui avaient contemplé cela, saisis de crainte, frappés de stupeur, ne savaient que dire. Auparavant Odon avait fait l'objet de beaucoup de reproches et moqueries : c'était par vaine gloire, murmurait-on, qu'il restait seul dans l'église après l'office. Désormais les jaloux retinrent leur langue mensongère et tous sans exception vénérèrent avec le plus grand honneur et respect cet homme digne de sainteté. De fait, le Seigneur opéra par lui de nombreuses guérisons. Jusqu'à la fin de sa vie, Odon brilla par tant de miracles qu'il faudrait la majeure partie d'un livre pour les consigner⁶.

Christian Beutler n'a pas hésité à s'appuyer sur ce texte pour dater de la restauration du monastère sous le règne de Charles le Chauve, vers 875, le crucifix miraculeux d'Autun dont on ne sait plus rien avant la seconde moitié du XVI^e siècle et dont la tête serait celle conservée aujourd'hui dans l'église Saint-Pantaléon⁷. Mais cela reste une pure hypothèse et il vaut mieux n'utiliser le récit que pour l'époque de sa rédaction.

La légende d'un dessin du crucifix miraculeux réalisé à la fin du XVII^e ou au début du XVIII^e siècle marque un glissement significatif dans la narration du prodige. Elle note que l'on vit le crucifix « s'incliner et s'abaisser » vers Odon « comme s'il eût voulu l'embrasser »⁸. C'était sans doute une interprétation courante suscitée par les peintures de l'époque moderne montrant l'étreinte d'un saint par le Crucifié⁹ et des récits comme celui – lui-même largement représenté à partir du XIII^e siècle – rapporté à propos de saint Bernard par les cisterciens Herbert de Clairvaux vers 1180 et Conrad d'Eberbach une ou deux décennies plus tard. Comme Bernard priait seul dans l'église, prosterné devant l'autel, un crucifix apparut posé devant lui sur le sol. Le saint l'adora et le baisa. Alors, « la *maiestas*, les bras séparés des extrémités de la croix, fut vue embrasser et serrer contre elle le serviteur de Dieu »¹⁰. La scène peut être

6. *Vita S. Hugonis (B.H.L. 4003-4004)*, 11, dans *Acta Sanctorum, Aprilis II*, 3^e éd., Paris – Rome, 1866, p. 764.

7. Chr. BEUTLER, « Das Kreuz des heiligen Odo aus St. Martin vor Autun », dans *Wallraf-Richartz Jahrbuch*, 22, 1960, p. 49-68 ; ID., *Bildwerke...*, *op. cit.* (voir n. 2), p. 36-37.

8. ID., « Das Kreuz... », p. 55-56 ; *Bildwerke...*, p. 36.

9. E. M. VETTER, « *Dei famulum amplecti videbatur*. Zur Darstellung des hl. Franziskus mit dem Gekreuzigten », dans *Das Münster*, 25, 1972, p. 341-348. C'est l'article de J.-Cl. Schmitt cité à la note suivante qui m'a fait découvrir ce travail.

10. HERBERT DE CLAIRVAUX, *Liber miraculorum*, II, 19, dans *P.L.*, 185, col. 1328 ; repris par CONRAD D'EBERBACH, *Exordium magnum cisterciense*, II, 7, éd. Br. GRIESSER, Turnhout, 1994, p. 78-79 (CORPUS CHRISTIANORUM, CONTINUATIO MEDIAEVALIS, 138) ; cf. J.-Cl. SCHMITT, « Le culte de saint Bernard et ses images », dans L. PRESSOUYRE et T. N. KINDER, éd., *Saint Bernard et le monde cistercien*, Paris, 1990, p. 149-163 (p. 158 et n. 9, p. 163) ; C. DUPEUX, « Saint Bernard dans l'iconographie médiévale : l'exemple de la lactation », dans P. ARABEYRE, J. BERLIOZ et Ph. POIRRIER, éd., *Vies et légendes de saint Bernard de Clairvaux. Création, diffusion, réception (XII^e-XX^e siècles)*, Cîteaux, 1993, p. 167-172 (p. 153) (COMMENTARII CISTERCIENSES). CONRAD D'EBERBACH, *op. cit.*, III, 18, p. 195, l. 62-74, rapporte aussi une vision dans laquelle le Crucifié descend de la croix pour embrasser

rapprochée d'un passage de la règle pour une recluse laïque rédigée vers 1160 par un autre cistercien, Aelred de Rievaulx : « Sur ton autel, il suffira que tu aies une image du Sauveur pendant à la croix. Elle te rendra présente sa passion qu'il te faut imiter. De ses bras grand ouverts, il t'invitera à ses étreintes qui feront ton bonheur... »¹¹. Cette « relation personnelle, amoureuse »¹² avec le Christ souffrant n'apparaît pas dans le miracle d'Autun. Le registre est sensiblement différent. Le Crucifié ne s'incline pas pour embrasser son serviteur, mais bien pour l'exalter par un geste d'humilité. Celle-ci n'est certes pas absente de l'épisode où le crucifix repose sur le sol auprès de saint Bernard, mais elle n'y occupe pas une place aussi prépondérante que dans un miracle où le terme *humiliter* donne tout son sens à l'attitude du Christ.

En plus de l'histoire du *miles* miséricordieux qui sera étudiée plus loin, un texte confirme cette interprétation. Il s'agit des Miracles de saint Gudwal composés à l'abbaye Saint-Pierre au Mont-Blandin à Gand dans la seconde moitié du XII^e siècle¹³. On y raconte qu'à deux reprises, en 1043 et en 1084, on vit une *imago crucifixi Domini* s'incliner humblement devant les reliques de ce saint breton dont le monastère possédait le corps¹⁴. L'histoire circulait peut-être dès la fin du XI^e siècle si c'est bien une main de cette époque qui ajouta la mention du prodige dans les Annales de l'abbaye sous l'année 1043¹⁵ – pour 1084, devenu 1083, la main date du XIV^e siècle¹⁶. Toujours est-il que l'auteur des Miracles souligne la *crucifixi Dei humilitas*. À ses yeux, c'était comme si le Christ avait dit : « Parce que tu as mené le combat pour le Crucifié, parce que tu as porté ma croix, parce que tu n'as pas eu honte de la gloire de la croix, moi le Crucifié je te rends grâce à mon tour, je m'étends crucifié par déférence pour toi (*in obsequium tui*) »¹⁷.

un novice exemplaire, cf. à ce propos Cl. CAROZZI, « Les médiateurs dans le *Grand Exorde de Cîteaux* », dans *Conrad d'Eberbach. Le Grand Exorde de Cîteaux ou récit des débuts de l'ordre cistercien*, trad. A. PIÉBOURG, dir. J. BERLIOZ, Turnhout-Cîteaux, 1998, p. 451-475 (p. 457) (COMMENTARII CISTERCIENSES). On trouvera *ibid.*, p. 70-71, 179, une traduction des deux passages évoqués ici.

11. AELRED DE RIEVAULX, *De institutione inclusarum*, 26, éd.-trad. Ch. DUMONT, Paris, 1961, p. 104-105 (SOURCES CHRÉTIENNES, 76).
12. Comme le dit, à propos d'un texte étonnant de Rupert de Deutz, J.-Cl. SCHMITT, *La raison des gestes dans l'Occident médiéval*, Paris, 1990, p. 297-298 (BIBLIOTHÈQUE DES HISTOIRES).
13. Pour l'époque de la rédaction, cf. N. HUYGHEBAERT, *Une translation de reliques à Gand en 944. Le Sermo de Adventu Sanctorum Wandregisili, Ansberti et Vulframni in Blandinium*, Bruxelles, 1978, p. LIV-LV (RECUEIL DE TEXTES POUR SERVIR À L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE DE BELGIQUE) ; ID., « Le Sermo de Adventu SS. Gudwali et Bertulfi. Édition et étude critique », dans *Sacris erudiri*, 24, 1980, p. 87-113 (p. 109-113).
14. *Miracula S. Gudwali* (B.H.L. 3688), 58-59, dans *Acta Sanctorum, Iunii I*, Paris-Rome, 1867, p. 732. Je remercie très vivement mon collègue Georges Declercq pour m'avoir signalé ce texte.
15. *Annales Blandinienses*, a. 1043, éd. Ph. GRIERSON, *Les Annales de Saint-Pierre de Gand et de Saint-Amand*, Bruxelles, 1937, p. 26 et n. a. (RECUEIL DE TEXTES POUR SERVIR À L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE DE BELGIQUE).
16. *Ibid.*, a. 1083, p. 29 et n. i.
17. *Miracula S. Gudwali*, 59, p. 732 D.

On sait que le Christ apparaissait comme l'*auctor*, le *magister humilitatis*¹⁸ pour avoir enseigné à ses disciples à servir plutôt qu'à être servi¹⁹, pour s'être abaissé jusqu'à leur laver les pieds²⁰ et surtout parce que, comme le dit saint Paul dans l'Épître aux Philippiens, « il s'est anéanti lui-même en acceptant la forme d'esclave » et « il s'est humilié lui-même en s'étant fait obéissant jusqu'à la mort, et la mort sur la croix »²¹. *Tanta erat in assumpta humanitate humilitas, quanta in divina majestate sublimitas*, observe Odilon de Cluny²². Dans les versets suivants du même passage de l'Épître aux Philippiens, Paul faisait de l'exaltation du Fils la conséquence de son humiliation volontaire²³. Celle-ci, par ailleurs, ouvrait la voie à l'exaltation des hommes. « Dieu, dit Pierre Damien, descendit pour que l'homme s'élève, il daigna s'humilier pour exalter l'homme »²⁴. L'élévation individuelle supposait toutefois l'imitation de l'humilité du Christ, car, selon un verset de l'Évangile rappelé sans cesse, « qui s'exalte sera humilié, et qui s'humilie sera exalté »²⁵.

Le miracle d'Autun reflète à sa manière ces relations paradoxales entre *humiliatio* et *exaltatio* auxquelles la pensée politico-religieuse et la spiritualité monastique de l'époque étaient fort sensibles²⁶. Il récompense l'humble piété d'un moine qui, plus que ses confrères, avait coutume d'implorer le pardon

18. Au XI^e siècle, cf. par ex. JEAN DE FÉCAMP, *Confessio theologica*, III, 32, éd. J. LECLERCQ et J.-P. BONNES, *Un maître de la vie spirituelle au XI^e siècle, Jean de Fécamp*, Paris, 1946, p. 178, l. 1159 (ÉTUDES DE THÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE LA SPIRITUALITÉ, 9) ; PIERRE DAMIEN, *Sermo XXIV*, 6, et XLVIII, 6, éd. G. LUCCHESI, Turnhout, 1983, p. 152, l. 171, et p. 296, l. 179 (CORPUS CHRISTIANORUM, CONTINUATIO MEDIAEVALIS, 57). Voir entre autres AUGUSTIN, *In Iohannis evangelium tractatus*, XXV, 16 et 19 ; LIX, 1, éd. R. WILLEMS, Turnhout, 1954, p. 257, l. 29 (CORPUS CHRISTIANORUM, SERIES LATINA, 36) ; p. 259, l. 3 ; p. 476, l. 2-3 ; ID., *Sermo LXXVII*, 7, dans *P.L.*, 38, col. 488 ; *Sermo CCVII*, 2, *ibid.*, col. 1043.

19. Matthieu, 20, 26-28 ; Marc, 10, 43-45 ; Luc, 22, 26-27.

20. Jean, 13, 4-15. Cf. Th. SCHÄFER, *Die Fusswaschung im monastischen Brauchtum und in der lateinischen Liturgie. Liturgiegeschichtliche Untersuchung*, Beuron, 1956, p. IX et passim (TEXTE UND ARBEITEN, I, 47).

21. *Phil.*, 2, 7-8. Cf. P. ADNÈS, « Humilité », dans *Dictionnaire de spiritualité*, 7, 1969, col. 1136-1187 (col. 1147-1154) ; A. VERWILGHEN, « Le Christ Jésus, source de l'humilité chrétienne », dans A.-M. LA BONNARDIÈRE, ed., *Saint Augustin et la Bible*, Paris, 1986, p. 427-437 (LA BIBLE DE TOUS LES TEMPS, 3).

22. ODILON DE CLUNY, *Sermo I*, dans *P.L.*, 142, col. 992D-993A.

23. *Phil.*, 2, 9-11.

24. PIERRE DAMIEN, *Sermo LXV*, 1, éd. cit. (voir n. 18), p. 388, l. 15-16 ; cf. *Sermo XLVI*, 10, p. 281, l. 246-248.

25. Matthieu, 23, 12 ; Luc, 14, 11 et 18, 14. Cf., par ex., *Regula S. Benedicti*, VII, 1, éd.-trad. A. DE VOGÜÉ et J. NEUFVILLE, t. I, Paris, 1972, p. 472-473 (SOURCES CHRÉTIENNES, 181).

26. Cf. notamment L. BORNSCHEUER, *Miseriae regum. Untersuchungen zum Krisen- und Todesgedanken in den herrschaftstheologischen Vorstellungen der ottonisch-salischen Zeit*, Berlin, 1968, passim (ARBEITEN ZUR FRÜHMITTELALTERFORSCHUNG, 4) (voir index s.v. humiliatio-exaltatio) ; P. CORBET, *Les saints ottoniens. Sainteté dynastique, sainteté royale et sainteté féminine autour de l'an Mil*, Sigmaringen, 1986, surtout p. 101-103, 165-167 (BEIHEFTE DER FRANCIA, 15), ; G. KOZIOL, *Begging Pardon and Favor. Ritual and Political Order in Early Medieval France*, Ithaca-Londres, 1992, surtout p. 98-101, 166-167, 182-184. On lira également l'admirable article de R. DESHMAN, « The Exalted Servant : the Ruler Theology of the Prayerbook of Charles the Bald », dans *Viator*, 11, 1980, p. 385-417.

divin avec des gémissements de componction et il réfute ainsi l'accusation d'une recherche de vaine gloire qu'on portait contre lui. Le prodige a lieu alors que l'homme de Dieu a dépassé le degré d'humilité consistant, comme le voulait la Règle de saint Benoît, à garder partout – et notamment à l'oratoire – la tête inclinée, le regard fixé au sol par conscience de ses péchés, et à se dire avec le publicain de l'Évangile « Seigneur, je ne suis pas digne, pêcheur que je suis, de lever les yeux vers le ciel »²⁷. Le jour du miracle, la componction a fait place à la joie et, se tenant *expansis manibus* sans doute en position d'orant²⁸, Odon dirige les yeux vers le ciel. Le paradoxe de l'*humiliatio-exaltatio* se concrétise alors dans le double mouvement de la lévitation du saint moine et de l'inclinaison de l'image du Crucifié. Cela impliquait bien sûr que la représentation fût d'une certaine façon assimilée au modèle selon la tendance, caractéristique des miracles d'images, à estomper ou à abolir au moins temporairement la distinction entre les deux²⁹.

Un prodige raconté vers 960 par Liutprand de Crémone, qui affirme le tenir de *religiosissimi viri* de la ville de Rome, présente une ressemblance, à vrai dire assez lointaine, avec l'*humiliatio* miraculeuse du crucifix d'Autun. Lorsque la dépouille du pape Formose, jetée au Tibre après le « concile cadavérique » de 897, fut rapportée à Saint-Pierre, des images de saints *venerabiliter salutarunt* le pape mort³⁰, montrant ainsi sa sainteté. La distance reste toutefois considérable entre cette vénération inversée et celle mise en scène dans notre récit. L'histoire du *miles* miséricordieux mérite plus d'attention.

Cette histoire est racontée en Italie par Pierre Damien dans une lettre des années 1060. L'illustre « ermite et homme d'Église »³¹ avait longtemps exhorté en vain un évêque dont on ignore le nom à pardonner à ses ennemis. Il avait fallu que Dieu se chargeât de le purifier par la maladie. L'auteur se réjouit de son rétablissement physique et spirituel, et il l'incite longuement à éviter désormais la colère qui aveugle et conduit à se soumettre au démon³².

27. *Regula S. Benedicti*, VII, 62-66, éd.-trad. cit. (voir n. 25), p. 488-489 ; cf. Luc, 18, 13 (juste avant le verset mentionné *supra*, n. 25).

28. Sur cette position, cf. J.-Cl. SCHMITT, *La raison des gestes...*, *op. cit.* (voir n. 12), p. 289 ; A.-Fr. LEURQUIN-LABIE, « La prière en images », dans N. BÉRIOU, J. BERLIOZ et J. LONGÈRE, éd., *Prier au Moyen Âge. Pratiques et expériences (V^e-XV^e siècles)*, Turnhout, 1991, p. 86-92 (p. 87) (TÉMOINS DE NOTRE HISTOIRE).

29. J.-M. SANSTERRE, « L'image blessée... », art. cit. (voir n. 3), *passim*, avec la bibliographie indiquée p. 114, n. 3-5.

30. LIUTPRAND DE CRÉMONE, *Antapodosis*, I, 31, éd. J. BECKER, *M.G.H., Script. rer. Germ. in usum scholarum*, [41], Hanovre – Leipzig, 1915, p. 24. Sur Formose, cf. J.-M. SANSTERRE, *s.v.*, dans *Dizionario biografico degli Italiani*, 49, 1997, p. 55-61 (p. 59-60, pour le « concile cadavérique »).

31. Pour reprendre le titre du livre de J. LECLERCQ, *Saint Pierre Damien, ermite et homme d'Église*, Rome, 1960 (UOMINI E DOTTRINE, 8). Sur cette importante figure de l'histoire religieuse d'Italie, cf. aussi B. CALATI, *s.v.*, dans *Dictionnaire de spiritualité*, XII, 2, 1986, col. 1551-1573, et les travaux répertoriés par St. FREUND, « Forschungen zu Petrus Damiani, 1983-1995 », dans *Revue Mabillon*, N.S. 7 [= t. 68], 1996, p. 289-299.

32. PIERRE DAMIEN, *Epist.*, 80, éd. K. REINDEL, t. II, Munich, 1988, p. 400-417 (M.G.H., *EPISTOLAE, DIE BRIEFE DER DEUTSCHEN KAISERZEIT*, IV, 2).

Les prêtres, plus que les autres, doivent s'en garder car ils ne sauraient célébrer le sacrement de réconciliation sans avoir pardonné³³. Pierre rapporte à ce propos l'insigne marque de faveur divine dont bénéficia un laïc miséricordieux pour conclure que, si cet homme avait été un prêtre, il aurait pu s'approcher avec confiance de l'autel contrairement à ceux qui y viennent en attendant le moment de se venger³⁴. Pierre ne précise pas sa source, mais il note que l'histoire connaissait une réelle diffusion (*celebri a nonnullis relatione vulgatur*)³⁵.

Un homme avait tué un plus puissant que lui. Le fils de la victime, selon l'habitude du siècle et non les lois de l'Évangile, lui fit la guerre en multipliant les massacres et les pillages pour venger son père. Se trouvant dans une situation critique, le meurtrier décida de se rendre à la cour impériale pour essayer de trouver un remède à de telles calamités. Mais l'autre le poursuivit, dans l'intention soit de le faire châtier par les lois des tribunaux, soit de l'attaquer par surprise. – L'empereur se trouvait alors en Allemagne. – Le fils finit par rejoindre son ennemi. Ce dernier, ne pouvant ni combattre un adversaire accompagné de plus nombreux hommes d'armes, ni lui échapper, rechercha le *misericordiae patrocinium* et se réfugia *ad humilitatis umbraculum*. Après avoir jeté ses armes, il se prosterna sur le sol les bras étendus en forme de croix et attendit soit le pardon, soit la mort. Le vainqueur, *ad reverentiam, ad honorem sanctae vivificae crucis*, fit avec lui une paix complète : il ne lui laissa pas seulement la vie, mais il lui pardonna la mort de son père. Ayant remporté cette insigne victoire sur lui-même plutôt que sur son ennemi, il arriva à la cour royale qui n'était pas loin. Il entra dans une église pour prier et aussitôt, chose merveilleuse et stupéfiante, l'image du Christ en croix fut vue le saluer en inclinant trois fois la tête : *Salvatoris imago, quae in cruce videbatur expressa, tribus eum vicibus inclinato capite visa est salutare*. Quelle distinction glorieuse et insigne : il mérita d'être reçu *reverenter* par l'*auctor misericordiae*, il mérita de recevoir de lui l'honneur de la *salutatio*, cet homme qui, par révérence pour lui, renonça à une vengeance contraire au salut. Apprenant cela, l'empereur l'accueillit avec honneur et affection et il le combla de présents³⁶.

On lit une histoire semblable dans la Vie de Jean Gualbert, le fondateur de la congrégation de Vallombreuse (c. 1010-1073)³⁷, rédigée probablement en-

33. *Ibid.*, p. 409, l. 18 – p. 410, l. 4.

34. *Ibid.*, p. 410, l. 5 – p. 411, l. 22. Cette anecdote n'est pas évoquée dans l'article, par ailleurs fort intéressant, de L. J. ENGELS, « Aspekte der Anwendung von Exempla bei Petrus Damiani », dans W. J. AERTS et M. GOSMAN, eds., *Exemplum et Similitudo. Alexander the Great and Other Heroes as Points of Reference in Medieval Literature*, Groninghe, 1988, p. 19-53 (MEDIÆVALIA GRONINGANA, 8) (l'article fait pourtant une large part aux *exempla* contemporains).

35. PIERRE DAMIEN, *Epist.*, 80, p. 410, l. 5-6.

36. *Ibid.*, p. 410, l. 6 – p. 411, l. 16 (le miracle : p. 411, l. 9-12).

37. Sur Jean Gualbert et Vallombreuse, cf. R. VOLPINI, « Giovanni Gualberto », dans *Bibliotheca sanctorum*, 6, 1965, col. 1012-1029 ; G. SPINELLI, « Giovanni Gualberto e la

tre 1127 et 1133, par Atton, abbé général de la congrégation et futur évêque de Pistoia ³⁸.

Jean était l'un des deux fils du *nobilis, vir militaris* Gualbert. Quelqu'un, poussé par l'esprit malin, avait tué un de ses parents et cherchait depuis à ne pas rencontrer les membres de la famille. C'est alors que la grâce divine montra miséricordieusement quel exemple d'humilité et de miséricorde Jean devrait être pour beaucoup de fidèles. Un jour, alors qu'il se rendait à Florence avec ses hommes d'armes, il trouva à l'improviste le meurtrier sur son chemin. Ne pouvant s'échapper et désespérant de la vie, l'assassin se jeta à terre et, les mains étendues en forme de croix, il attendit la mort. Mais le jeune homme, mu par la miséricorde *pro sanctae crucis reverentia quam brachiis et manibus (...) signabat*, l'engagea à se relever et à passer en paix, ajoutant qu'il pourrait désormais aller librement partout où il voudrait. Peu après, Jean arriva *ad quandam ecclesiam* (plutôt que *ad sancti Miniatis ecclesiam* ? ³⁹). « Quand il y entra pour prier, il vit la croix de l'église courber la tête vers lui (*crucem eiusdem ecclesiae caput sibi flectere contuetur*) comme si elle lui rendait grâce pour avoir, par révérence pour elle, épargné miséricordieusement son ennemi. Quoi d'étonnant si le Tout-Puissant voulut lui montrer une *huiusmodi reverentiam per imaginem suae crucis*, puisqu'il le vit soumis à sa crainte, voué à son service et à tous égards plein d'amour pour son prochain. Il aime ceux qui l'aiment, rémunère ceux qui le servent et glorifie ceux qui le glorifient » ⁴⁰. – Une partie de la tradition manuscrite ajoute que « cette même croix est conservée jusqu'à présent avec beaucoup de précaution dans le monastère de San Miniato » ⁴¹. – Jean commença alors à se demander comment il pourrait mieux plaire à Dieu, songeant à quelle serait sa récompense céleste s'il le servait de toutes ses forces puisqu'un tel miracle avait accompagné ce

riforma della Chiesa in Toscana », dans ID. et G. ROSSI, *Alle origini di Vallombrosa. Giovanni Gualberto nella società dell'XI secolo*, 2^e éd., Novare, 1991, p. 11-61 (MEDIOEVO. FACCIAMO PARLARE I PROTAGONISTI. LE ORIGINI : STORIE E CRONACHE, 6) ; G. MONZIO COMPAGNONI, éd., *I vallombrosani nella società italiana dei secoli XI e XII*, Vallombrosa, 1995 (ARCHIVIO VALLOMBROSANO, 2).

38. *B.H.L.* 4398. Sur les trois Vies anciennes du saint, cf. – outre l'article mentionné *infra* n. 48 – A. DEGL'INNOCENTI, « Le Vite antiche di Giovanni Gualberto : cronologia e modelli agiografici », dans *Studi medievali*, 3^a ser., 25, 1984, p. 31-91 ; EAD., « L'agiografia su Giovanni Gualberto fino al secolo XV (da Andrea di Strumi a Sante da Perugia) », dans G. MONZIO COMPAGNONI, éd., *I vallombrosani...*, *op. cit.* (voir n. 37), p. 133-157 (p. 135-146).
39. Selon R. VOLPINI, art. cit. (voir n. 37), col. 1015, l'examen de la tradition manuscrite montre que, contrairement à ce que laissent penser les éditions dont on dispose, la légende fut dans sa phase initiale « formulata ancora in termini incerti e generici ». Le crucifix de San Miniato auquel on rapportait le miracle – et qui est conservé depuis 1671 à la Santa Trinita de Florence – ne serait pas antérieur au XIII^e siècle : ID. et A. CARDINALE, « Giovanni Gualberto. Iconografia », *ibid.*, col. 1029-1032 (col. 1031-1032).
40. ATTON, *Vita S. Iohannis Gualberti*, 1-3, éd. F. BAETHGEN, dans *M.G.H., Scriptores*, 30, 2, Leipzig, 1934, p. 1080, en note à l'éd. de la *Vita* écrite par André de Strumi (chapitres manquant dans celle-ci, voir *infra* texte correspondant à la n. 44).
41. *Ibid.*, 3, p. 1080, l. 29-30 ; voir *supra*, n. 39.

qui lui paraissait une petite marque de déférence. Et l'hagiographe de poursuivre par le récit de la conversion au monachisme ⁴².

Cet épisode ne figure pas dans une Vie anonyme de Jean Gualbert composée elle aussi vers la troisième décennie du XII^e siècle ⁴³. On ignore, en revanche, s'il se trouvait ou non dans la première Vie du saint, celle d'André de Strumi vers 1092 qui, contrairement à l'œuvre d'Atton, ne nous est parvenue que dans un seul manuscrit dont manquent certains folios, notamment au début du texte ⁴⁴. On peut seulement observer que, loin d'en altérer la structure, Atton se limite souvent à reproduire ou à résumer l'écrit de son prédécesseur ⁴⁵.

Les rapports de ce récit avec celui de Pierre Damien ne se laissent guère préciser. Aux hypothèses voyant dans la version de Pierre la source de la tradition relative à Jean Gualbert ⁴⁶ ou supposant l'inverse ⁴⁷, il faut sans doute préférer une solution moins tranchée et penser que les deux versions dérivent indépendamment l'une de l'autre d'un récit bien connu ⁴⁸. En tout cas, si l'on ne peut exclure une utilisation directe ou indirecte à Vallombreuse de la version donnée par Pierre, le contraire me paraît inconcevable. À l'époque, Pierre n'entretenait pas de bonnes relations avec Jean Gualbert et ses moines dont il ne partageait ni le radicalisme des méthodes utilisées pour réaliser la réforme de l'Église, ni l'hostilité à l'égard des marquis de Toscane qui soutenaient l'évêque simoniaque de Florence ⁴⁹. Cela ne l'aurait pas forcément empêché de reprendre, en en dissimulant l'origine, un miracle raconté à propos de Jean. Mais on comprendrait mal, dans cette hypothèse, qu'il n'ait pas mieux adapté le récit au besoin de l'argumentation. L'histoire, on se le rappelle, figure dans un passage montrant que les prêtres, plus que les autres, doivent se garder de la colère et de l'esprit de vengeance pour assurer le service de l'autel. Or, l'exemple de miséricorde est celui d'un laïc qui reste dans le monde après le

42. *Ibid.*, 4-8, p. 1080-1081 (l'éd. reprend le texte d'André de Strumi au beau milieu du récit de cette conversion ; pour la suite de la narration d'Atton, cf. *Acta Sanctorum, Iulii III*, 3^e éd., p. 349, et *P.L.*, 146, col. 674).

43. *B.H.L.* 4399.

44. *B.H.L.* 4397.

45. A. DEGL'INNOCENTI, « Le Vite antiche... », art. cit. (voir n. 38), p. 44-76 ; « L'agiografia... », art. cit. (voir n. 38), p. 142.

46. R. DAVIDSOHN, *Forschungen zur alteren Geschichte von Florenz*, I, Berlin, 1896, p. 52.

47. Br. QUILICI, « Giovanni Gualberto e la sua riforma monastica [I] », dans *Archivio storico italiano*, 99, 1941, p. 113-132 (p. 128-132).

48. S. BOESCH GAJANO, « Storia e tradizione vallombrosane », dans *Bollettino dell'Istituto italiano per il medio evo e Archivio muratoriano*, 76, 1964, p. 99-215 (p. 144-145, n. 2). – Le bref état de la question, éd. cit. (voir n. 32), p. 410-411, n. 23, observe encore que, dans un ouvrage qui ne m'a pas été accessible, K. M. WOODY, *Damiani and the Radicals*, phil. diss. Columbia Univ., 1966, p. 212 sqq., suppose « dass eher Andrea und Atto eine verkürzte Fassung (de l'histoire de Jean Gualbert) bieten ».

49. N. D'ACUNTO, « Tensioni e convergenze fra monachesimo vallombrosano, papato e vescovi nel secolo XI », dans G. MONZIO COMPAGNONI, éd., *I vallombrosani... , op. cit.* (voir n. 37), p. 57-81 (p. 65-67) ; P. GOLINELLI, « I vallombrosani e i movimenti patarinici », *ibid.*, p. 35-56 (p. 44-55).

miracle. Il eût été plus cohérent de parler d'une conversion au monachisme en ajoutant que le héros devint prêtre – ce qui ne fut pas le cas de Jean Gualbert⁵⁰ – que de s'exclamer *O si vir ille sacerdotalis ordinis officio fungeretur*⁵¹. Cela, en outre, eût mieux convenu à un auteur qui ne cesse d'exprimer son aversion à l'égard du « monde immonde »⁵². Son récit ne s'achève pas par une conversion tout simplement parce que l'histoire qu'il a recueillie n'en comportait pas.

Le fait qu'elle situe le miracle en Allemagne et qu'un siècle et demi après Pierre Damien, Césaire de Heisterbach la raconte à propos d'un chevalier allemand de son temps⁵³ n'oblige pas à lui attribuer une origine germanique. Du reste, Pierre ne parle de l'Allemagne – *in Teutonicis vero partibus tunc imperator agebat*⁵⁴ – qu'à propos du voyage des protagonistes qui sont manifestement des Italiens. Je croirais volontiers que l'histoire circula d'abord en Italie.

L'essentiel est toutefois qu'elle ne fut pas conçue au départ comme une étape d'un itinéraire menant au monachisme et à la sainteté, mais qu'elle met en scène un *miles* qui reste dans son état. Elle procède ainsi, me semble-t-il, de l'effort entrepris par l'Église au XI^e siècle pour « christianiser l'éthique des guerriers ». Comme l'observe Georges Duby, l'idée de trêve, qui prolonge et approfondit l'idée de la paix de Dieu, proposait aux *militēs* un type d'ascèse approprié à leur *ordo*. « La même morale qui impose aux *pauperes* de se soumettre de bon cœur à la domination seigneuriale, célèbre l'idéal du chevalier pénitent. Celui-ci tient à honneur, non seulement de ne point attaquer et dépouiller les chrétiens désarmés, mais pour l'amour du Christ, il ne doit point tirer l'épée pendant les temps saints »⁵⁵. L'*exemplum* pouvait aller plus loin que la législation ecclésiastique dans le souci de réprimer l'agressivité des

50. ANDRÉ DE STRUMI, *Vita S. Iohannis Gualberti*, 24, éd. F. BAETHGEN (voir n. 40), p. 1086.

51. PIERRE DAMIEN, *Epist.*, 80, p. 411, l. 16-17.

52. Sur cette profonde aversion et la conviction qu'il est bien difficile pour les laïcs d'obtenir le salut, cf. M. GRANDJEAN, *Laïcs dans l'Église. Regards sur Pierre Damien, Anselme de Cantorbéry, Yves de Chartres*, Paris, 1994, p. 67-114 (THÉOLOGIE HISTORIQUE, 97). Il conviendrait d'ajouter le *miles* miséricordieux parmi les « laïcs d'exception » — essentiellement les détenteurs du pouvoir civil et les *famuli* de l'ermitage — dont il est question *ibid.*, p. 93-112.

53. CÉSAIRE DE HEISTERBACH, *Dialogus miraculorum*, VIII, 21, éd. J. STRANGE, Cologne, Bonn et Bruxelles, 1851, II, p. 99.

54. PIERRE DAMIEN, *Epist.*, 80, p. 410, l. 13-14.

55. G. DUBY, « Les laïcs et la paix de Dieu », dans *I laici nella « societas christiana » dei secoli XI e XII*, Milan, 1966, p. 448-461 (p. 459) (III^a SETTIMANA DI STUDIO, MENDOLA = MISCELLANEA DEL CENTRO DI STUDI MEDIOEVALI, 5) = ID., *Hommes et structures du Moyen Âge*, Paris-La Haye, 1973, p. 227-240 (p. 237). Cf. entre autres J. FLORI, *L'idéologie du glaive. Préhistoire de la chevalerie*, Genève, 1983, surtout p. 150-152 et 155 ; ID., *Chevaliers et chevalerie au Moyen Âge*, Paris, 1998, surtout p. 185-186 (LA VIE QUOTIDIENNE) ; Th. HEAD et R. LANDES, « Introduction », dans ID., éd., *The Peace of God. Social Violence and Religious Response in France around the Year 1000*, Ithaca-Londres, 1992, p. 1-20 (p. 7-8) ; et, à présent, D. BARTHÉLEMY, *L'an mil et la paix de Dieu. La France chrétienne et féodale, 980-1060*, Paris, 1999, p. 497-568, 570-573. L'ouvrage le plus détaillé sur la trêve de Dieu reste celui de H. HOFFMANN, *Gottesfriede und Treuga Dei*, Stuttgart, 1964 (SCHRIFTEN DER M.G.H., 20).

milites. Il incite à renoncer à la guerre privée et à imiter la miséricorde divine en abandonnant une vengeance regardée comme légitime par la société.

Cette attitude assez exceptionnelle pour être récompensée par un miracle est suscitée par un geste du meurtrier rarement décrit dans les sources de l'époque. Les textes parlent souvent de prosternation pour reconnaître une défaite, faire pénitence, implorer le pardon ou une faveur⁵⁶, mais ils ne précisent pas d'ordinaire quelle était la position des bras. La prostration les bras en croix – comme en 991 celle d'Arnoul, archevêque de Reims, condamné par le concile de Saint-Basle⁵⁷ ou, dans un tout autre contexte, celle des rois de Germanie à leur couronnement⁵⁸ – n'était certainement pas la seule, ni sans doute la plus courante⁵⁹. Elle s'imposait en l'occurrence pour donner au récit sa dimension exemplaire. Dans un geste de profonde humilité, le meurtrier ne demande pas seulement merci comme le pénitent suppliait Dieu de lui pardonner, il le fait en prenant la forme de l'instrument de la miséricorde divine, du pardon accordé à l'humanité pécheresse. La vénération de la croix implique dès lors l'imitation de l'*auctor misericordiae*. Peut-être y a-t-il plus encore. Le concile de Narbonne de 1054, dans un canon radical, avait affirmé que « celui qui tue un chrétien répand le sang du Christ »⁶⁰. La prostration les bras en croix à l'instar du Crucifié pourrait suggérer une idée de ce genre qu'il était difficile d'exprimer à propos d'un meurtrier.

Le geste n'apparaît toutefois pas contraignant, car cela aurait ôté tout mérite au pardon et diminué singulièrement la portée de l'anecdote. Sans nul doute fidèle à son esprit, Pierre Damien souligne la victoire que le fils de la victime dut remporter sur lui-même : *non tam alterius quam sui et (...) non tam hostis quam proprii cordis victor extiterat*⁶¹. La récompense est à la mesure du renoncement qu'il s'impose par vénération pour la croix et elle montre l'importance attachée à son attitude. Chose extraordinaire pour une époque où l'état laïc était largement déprécié⁶², entre autres par Pierre Damien⁶³, on alla jusqu'à imaginer qu'une image du Crucifié put saluer avec révérence un *miles*. Plus encore que l'inclinaison de l'image devant le saint moine d'Autun,

56. G. KOZIOL, *op. cit.* (voir n. 26), *passim* (cf. index s.v. prostration).

57. *Ibid.*, p. 3 et 339, n. 4 ; cf. *Acta concilii Remensis ad sanctum Basolum*, 53, éd. G. H. PERTZ, dans *M.G.H., Scriptorum*, III, Hanovre, 1839, p. 685, l. 9.

58. L. BORNSCHEUER, *op. cit.* (voir n. 26), p. 195-196, 200-201 ; G. KOZIOL, *op. cit.* (voir n. 26), p. 101 et 370-371, n. 71.

59. Je n'ai trouvé dans l'ouvrage de G. Koziol que les deux exemples mentionnés ici ; pour d'autres positions, cf. les illustrations, 1, 2, 4 et 5, *ibid.*, p. 64, 69 et 82-83. Sur les formes de prostration selon Humbert de Romans au XIII^e siècle et Pierre le Chantre à la fin du XII^e siècle, cf. J.-Cl. SCHMITT, *La raison des gestes...*, *op. cit.* (voir n. 12), p. 302 et 305-306.

60. *Concilium Narbonense*, cap. I, dans J.-D. MANSI, *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, XIX, Venise, 1774, col. 827. Sur ce concile, cf. H. HOFFMANN, *op. cit.* (voir n. 55), p. 95-97 ; D. BARTHÉLEMY, *op. cit.* (voir n. 55), p. 506-512.

61. PIERRE DAMIEN, *Epist.* 80, p. 411, l. 6-8.

62. A. VAUCHEZ, *La spiritualité du Moyen Âge occidental, VIII^e-XIII^e siècle*, 2^e éd., Paris, 1994, p. 49-52 (POINTS. HISTOIRE).

63. *Cf. supra*, n. 52.

cette marque de respect divin donne un exemple extrême de « ces scandales d'inversion sociétale » que, note Jacques Le Goff, « le christianisme a de tout temps sacralisés à travers les pratiques d'humilité et d'ascétisme »⁶⁴.

64. J. LE GOFF, « Les gestes symboliques dans la vie sociale. Les gestes de la vassalité », dans *Simboli e simbologia nell'alto medioevo*, Spolète, 1976, II, p. 679-779 (p. 725) (SETTIMANE DI STUDIO DEL CENTRO ITALIANO DI STUDI SULL'ALTO MEDIOEVO, 23) = ID., *Pour un autre Moyen Âge. Temps, travail et culture en Occident*, Paris, 1977, p. 349-420 (p. 382) ; cf. G. KOZIOL, *op. cit.* (voir n. 26), p. 98-99.